

Commission Services à la population
Compte-rendu de la réunion du 13 novembre 2018

Personnes présentes :

Membres de la commission : Madame Bence – Monsieur Deschamps - Madame Donnat –
Monsieur Gaucher – Madame Golf – Madame Jambut – Madame Prebay
Personnel CCF : Monsieur bonnet - Madame Moulin

1 Problématiques de locaux accueils de loisirs

1.1 Site de Vennecy

Madame Golf – Monsieur Gaucher : Des travaux sont en cours dans l'enceinte de l'école, d'une durée de 9 mois, pour créer 3 classes supplémentaires en dur.

Demande Julien Bonnet : les travaux de l'école font-ils suite à une projection d'effectifs scolaires établis avec l'inspection académique ?

Réponse : non, les projections sont celles menées par l'équipe municipale, sur la base des données démographiques locales, constructions ... : Il reste encore 20 à 30 lots en cours dans un des lotissements. Ce sont de toutes petites parcelles, avec maisons bon marché qui se construisent → exclusivement des jeunes familles, primo-accédantes. La commune table sur un renouvellement environ tous les 10 ans pour ces propriétés et donc un maintien dans la durée du niveau élevé d'enfants scolarisés. Les enfants arrivant à l'école sont essentiellement des aînés, laissant supposer l'arrivée rapide de jeunes frères ou sœurs.

Nombre moyen d'élèves par classe actuellement environ 26. Néanmoins il n'est pas impossible qu'il y ait une ouverture de classe dès septembre 2019.

Nous attendons la réponse des services de la DRDJSCS : en cas d'obligation de reloger l'accueil des maternelles, compte tenu des désagréments causés par les travaux d'extension, la cohabitation dans l'enceinte de l'école serait très compliquée. Il serait souhaitable de trouver une solution alternative (location algeco ?).

Dans 9 mois, les nouvelles classes seront finies, permettant de libérer des bungalows, pour reloger l'école de musique par exemple, et libérer l'aile qu'ils occupent actuellement, attenante à l'accueil de loisirs, ce qui permettrait d'agrandir l'accueil de loisirs et régler le problème d'insuffisance de sanitaires → solution à moyen terme pour l'accueil de loisirs.

Remarque Julien Bonnet : les évolutions démographiques sur la commune de Vennecy sont très éloignées des perspectives démographiques du SCOT, lesquels annoncent une baisse des 3-11 et une augmentation des 12-14 et 15-20.

1.2 Site de Loury

A court terme : Prévoir une réunion avec la mairie pour étudier la disponibilité des différents locaux communaux (ancienne école, équipements sportifs) pour l'accueil du mercredi.

Madame Donnat : pour cet accueil il pourrait être envisageable dans le futur de prévoir une extension du site afin de résoudre les problèmes relevés (sanitaires petits, espaces de stockage, espaces d'activité adaptés). A noter également qu'il semble nécessaire de clôturer le site pour plus de sécurité (accueil de loisirs en proximité immédiate d'une des routes principales).

2 PLAN MERCREDI

Compte tenu des délais demandés, les documents contractuels ont déjà été envoyés à l'inspection académique, avant débat en commission (soumis en conseil communautaire)

Avis favorable de la commission pour :

- S'engager dans le plan mercredi,
- maintenir les taux d'encadrement réglementaires, lesquels permettent un travail de qualité et utiliser les taux assouplis uniquement comme une souplesse en cas d'absence ponctuelle
Observation Julien Bonnet : vu les tarifs pratiqués, il est difficilement concevable d'assouplir les taux.
- maintenir un niveau de budget pédagogique permettant la mise en place des projets des accueils (à condition que les finances de la CCF le permettent)
- Dès retour de l'inspection académique / DRDJSCS et Caf sur le dossier de candidature, envoi d'un courrier explicatif aux écoles et mairies avec proposition d'une réunion de présentation et concertation. Idem pour les associations et équipes, il faut avant tout attendre la validation de notre dossier de candidature.

Remarques :

- Monsieur Deschamps s'interroge sur le terme de continuité éducative, sachant que, animateurs et enseignants ne faisant pas le même travail, il est nécessaire d'être vigilant à ne pas empiéter sur le rôle des enseignants et de l'école, au risque de provoquer des tensions.
→ L'exemple est donné du projet d'école de Trainou, autour du développement durable, pour lequel l'équipe enseignante a fait la démarche d'associer, sur la base du volontariat les services d'accueil périscolaire et de loisirs dès le début, sur un des axes (jardin pédagogique). Il s'agit d'une passerelle école / accueil de loisirs, où chacun a su trouver sa place.
- Madame Golf donne l'exemple de l'école de Chécy, où elle enseigne : enseignants et équipe d'animation travaillent en étroite collaboration, devant utiliser les mêmes locaux. Certains enseignants n'hésitent pas à se mettre en relation avec les animateurs pour construire des projets communs. De même, dans un souci de convivialité, un temps de rencontre/ pause café commune est prévue le jour de la pré-rentree, pour échanger sur les projets des uns et des autres, rencontrer les nouvelles recrues.

3 Questions diverses

3.1 ASCL // Joyeux lutins

Avis commission : avis favorable pour transmettre un courrier à l'ASCL leur demandant de pratiquer la même tarification que les Joyeux lutins. Il n'est pas possible d'avoir 2 tarifs journées différents sur une même commune.

Madame Donnat : si nous leur demandons de pratiquer les mêmes tarifs, c'est avant tout dans un souci d'équité entre les 2 associations, entre les familles de St Lye, utilisatrices des différents services d'accueil, et éviter de générer dans l'esprit des familles un sentiment de différence entre les 2 associations, pour un même service d'accueil de loisirs.

3.2 Les Joyeux lutins

Avis commission : courrier de la CCF les informant du fait que nous ne demandons pas la fermeture du centre de loisirs du mois d'août sur la base d'effectifs en baisse sur 2 années.

3.3 Demande FCPE

Avis commission : refus d'un panneau d'affichage pour les associations de parents d'élève. Leurs communications concerne le temps scolaire, l'école et doivent donc figurer à l'école.

3.4 Diagnostic territorial jeunesse – Conseil départemental et Caf du Loiret

Bureau communautaire et commission services à la population donne un avis favorable pour que je participe à ce diagnostic afin de pouvoir rendre compte de l'avancée des travaux et des conclusions de ce groupe de travail. Une élue de la commune de Neuville-aux-Bois, Madame Martin, suivra également les travaux de ce diagnostic.

Dernier point – Vennecy

Madame Golf et Monsieur Gaucher alertent sur l'heure de départ de l'accueil périscolaire du matin, très tôt. Sujet abordé en conseil d'école. Il semble que le groupe du périscolaire du matin parte du site à 8h, ce qui laisse un laps de temps trop long entre la fin des accueils et l'ouverture des portes de l'école. Est-il possible de décaler un peu l'heure de départ du groupe périscolaire pour limiter ce problème. Point vu avec l'équipe, qui repoussera de 5 minutes l'heure de départ.

FM – 16/11/2018